

Commune de Renens
secteur 2.42

Additif n°2 "P 10A"
au plan de quartier P4

délimité par la rue de Lausanne (RC 151), le chemin de la Roche et le chemin des Clos.
Approuvé par le Conseil d'Etat le 29.10.63

"Château de Renens-sur-Roche"

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DANS SA SEANCE DU 10 MARS 1986	DEPOSE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU 1 AVRIL 1986 AU 30 AVRIL 1986
LE SYNDIC : <i>Alley</i>	LE SECRETAIRE : <i>Alley</i>
ADOPE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DANS SA SEANCE DU 26 JUIN 1986	APPROUVE PAR LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD DANS SA SEANCE DU 27 FEV. 1987
LE PRESIDENT : <i>e. Wicht</i>	L'ATTESTE : <i>[Signature]</i>

ECHELLE : 1.500 LAUSANNE, LE 26 février 1986
Plan modifié adopté par le Conseil Communal dans sa séance du 26.6.86
ETABLI PAR PH. C. GUYOT ING ARCH. DIPL. EPF et commune de renens service architecture et urbanisme
6416.18

ETAT DES PROPRIETAIRES

No cadastre	Propriétaires	Surface cadastrale
181	GUYOT Jean-Charles	2954 m ²
182	GUYOT Jean-Charles	1866 m ²
184	GUYOT Jean-Charles	12119 m ²
185	GUYOT Jean-Charles	partiel (total 1900 m ²)
1115	GUYOT Jean-Charles	2000 m ²

- LEGENDE
- Périmètre du "P4" approuvé le 29.10.63
 - Périmètre de l'additif n°1 "P 10" approuvé le 12.3.68
 - Périmètre du présent additif
 - Limites des constructions maintenues
 - Limites des constructions nouvelles
 - Limites des constructions radifées
 - Zone du château
 - SECTEUR II Aire forestière
 - Bâtiments existants à démolir en cas de réalisation du présent additif du plan de quartier
 - Volume constructible et périmètre d'évolution (habitation)
 - Volume constructible et périmètre d'évolution des constructions souterraines avec terrasses aménagées (artisanat-commerces)
 - Désignation des périmètres
 - A-B
 - 5/H
 - 000.00
 - 000.00
 - 000.00
 - 000.00
 - (m²) Surface maximale de plancher constructible par périmètre
 - Circulations automobiles
 - Circulations des piétons
 - Zone de verdure
 - Arbres existants conservés
 - Arbres existants à déplacer ou à abattre
 - Arbres à planter, (l'emplacement est figuré à titre indicatif)

